



Maison de la Musique
Contemporaine

**Phare à
Lucioles** | **m![lieu]**

ACADEMIE DE MÉDIATION 2025

16-20 Juin 2025, Sault (Vaucluse)

Une formation proposée par la Maison de la Musique Contemporaine (MMC)

En partenariat avec Le Phare à Lucioles - Le M![lieu]



L'Académie de médiation

Cinq jours en immersion pour comprendre et s'imprégner des enjeux de la médiation culturelle dans le secteur musical

L'Académie de médiation est une formation à destination d'étudiant·e·s et de professionnel·le·s de la culture qui se destinent à travailler dans le secteur musical. À travers plusieurs modules associant réflexion théorique et exercices pratiques, l'Académie propose de donner aux participant·e·s des informations sur l'écosystème musical, le répertoire contemporain et les différentes formes de médiation.

Basée sur l'échange et la confrontation d'idées dans un cadre bienveillant, l'Académie permet également aux participant·e·s de rencontrer des professionnel·le·s du secteur musical (artistes, responsables ou chargé·e·s d'actions culturelles, journalistes, etc.) et de dialoguer librement avec elles·eux de leur parcours, de leurs expériences et de leur rapport à la médiation.

Publics, territoires, droits culturels, jeux : l'Académie se veut un laboratoire social et humain, ouvert à la diversité des profils et des expériences. Iels sont réuni·e·s autour d'un enjeu commun : les relations entre le son et l'écoute, et entre l'artiste, les œuvres et les personnes auxquelles iels s'adressent.

Pour cette deuxième édition, la Maison de la Musique Contemporaine s'associe avec Le Phare à Lucioles - Le M![lieu], pour proposer un séjour de quatre jours dans les Hautes-Alpes. Les participant·e·s seront logé·e·s dans un gîte et encadré·e·s durant toute la durée de leur séjour par trois membres de l'équipe de la MMC : **Simon Bernard**, chef du pôle Médiation et développement des publics, **Florence Hurtaud**, chargée des SuperPhoniques et de médiation, et **Éloi Savatier**, doctorant en sociologie de la musique.



Programmme

Lundi 16 juin | Les fondamentaux de la médiation culturelle

Arrivée et accueil des participant·e·s en fin de matinée

11h30-13h Présentation du Phare à Lucioles - Le M![lieu] par Loïc Guénin, compositeur et directeur artistique, et de l'équipe de la compagnie

14h15-15h15 Atelier collectif - *Apprendre à faire commun avec les droits culturels*

15h15-16h15 Atelier collectif - *Médiation, transmission, pédagogie : de quoi parle-t-on ?*

16h30-17h30 *La médiation de la musique dans les politiques culturelles en France*

En soirée (sur la base du volontariat) toute la semaine : jeux d'écoute / playlist partagée

Mardi 17 juin | La médiation au cœur de l'écosystème musical

9h30-10h *La musique contemporaine : repères esthétiques et institutionnels* par Simon Bernard

10h-11h30 *Le paysage de la création musicale* par Rémy Walter, chargé de mission au pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s de la MMC

11h45-13h15 Rencontre croisée avec **Jeanne Ribeau**, responsable de la transmission à GRAME - Centre National de Création Musicale (Lyon) et **Frédérique Tessier**, responsable du service Passerelles au Festival d'Aix-en-Provence

14h30-17h30 Atelier FAIRE avec **Loïc Guénin** (pause en milieu d'après-midi)

17h30-18h30 Découverte des pastilles sonores de Sault avec l'équipe du Phare à Lucioles

Soirée cinéma (sur la base du volontariat)

Mercredi 18 juin | Être médiateur·rice, parcours et expériences

10h-12h Rencontre croisée avec **Irène Hontang**, attachée de production et de transmission à GRAME - Centre National de Création Musicale (Lyon) et médiatriche indépendante, notamment pour l'Orchestre de Chambre de la Drôme, et **Florence Hurtaud**

12h-13h et **14h30-16h30** Atelier *Concevoir une médiation*

17h-18h30 Balade sonore avec **Loïc Guénin**

Jeudi 19 juin | Espaces et relations, les territoires de la médiation

9h30-10h45 Atelier *Concevoir une médiation située*

11h-13h *Créer, habiter, situer* avec **Noémie Cogne**, chargée de coordination artistique et territoriale à l'Espace Culturel de Chaillol (Gap), **Pascal Charrier**, guitariste, compositeur et directeur artistique de la compagnie Naï No (Apt), **Loïc Guénin** et **Sylvain Monier**, administrateur de l'ensemble C Barré (Marseille)

14h15-16h15 Atelier *Concevoir une médiation située*

16h30-18h30 Jeux sonores avec le KIT Musiques en jeu(x)

Vendredi 20 juin | La médiation est création

9h30-12h : Finalisation des ateliers

12h-13h : Bilan de la formation

14h30 *Départ de Sault*

Informations pratiques

L'Académie de médiation se tiendra à Sault (84, Vaucluse) du 16 au 20 juin 2025 inclus.

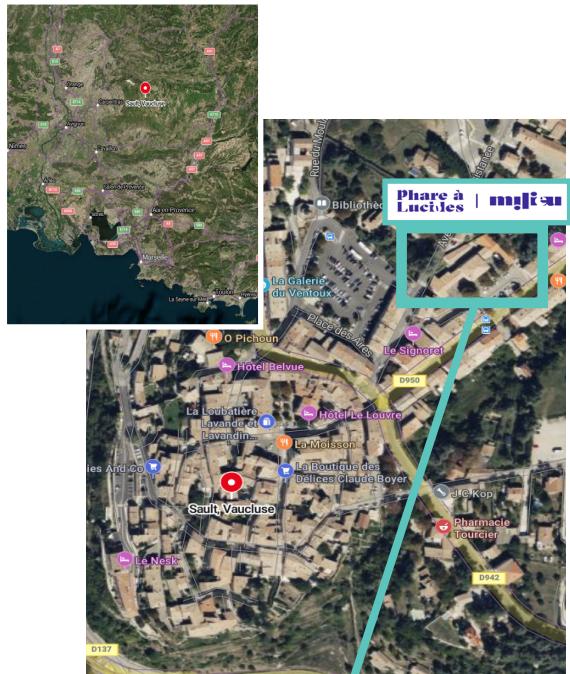
Transport

L'arrivée des participant·e·s s'effectuera le lundi 16 juin dans la matinée.

Le retour aura lieu le vendredi 20 juin en fin de journée.

Le transport est intégralement pris en charge par la MMC.

Le trajet de la gare d'Avignon-TGV à Sault sera assuré en voiture par l'équipe du Phare à Lucioles.



Hébergement

L'hébergement en pension complète est intégralement pris en charge par la MMC et Le Phare à Lucioles - Le M![lieu].

Les stagiaires seront hébergé·e·s au M![lieu], dans le lieu de résidence de la compagnie où se tiendront les séances de travail.



Charte d'engagement et de responsabilité éthique de l'Académie de médiation

Redécouvrir la musique contemporaine

- Proposer un complément de formation sur le répertoire contemporain.
- Faire découvrir la richesse, la vitalité et la diversité des esthétiques contemporaines de manière concrète et incarnée.
- Susciter un intérêt, un goût ou une curiosité pour la création musicale.
- Présenter le secteur professionnel, la diversité des activités et des métiers qui animent le milieu de la création musicale.
- Sensibiliser aux enjeux de la création musicale, de la relation aux publics et de la médiation.

Ancrer la médiation au cœur de la création musicale

- Souligner le rôle essentiel de la médiation dans la création musicale.
- Valoriser le statut et l'activité du·de la médiateur·rice, qu'il soit musicien·ne en formation, professionnel·le, amateur·rice, mélomane ou passionné·e.
- Proposer une réflexion ouverte et partagée sur la médiation, son sens, ses missions et son rôle social et artistique.
- Placer la médiation et les droits culturels comme principes généraux de participation à l'Académie.

Co-construire l'Académie avec tou·te·s les participant·e·s

- Croiser les profils et réunir des étudiant·e·s et des professionnel·le·s d'horizons différents dans un contexte propice à l'écoute, au dialogue et à l'expression des personnalités de chacun·e.
- Respecter la parité au sein des intervenant·e·s comme des participant·e·s.
- Accueillir les participant·e·s et les intervenant·e·s dans un cadre inclusif, bienveillant et respectueux des identités de chacun·e.
- Respecter les opinions de chacun·e et assurer un temps de parole équitable entre les participant·e·s.
- Assurer un suivi et une participation dans les meilleures conditions possibles pour chacun·e.
- Proposer un accompagnement personnalisé de chaque participant·e en considérant ses objectifs personnels et professionnels.
- Intégrer une évaluation continue des séances avec chacun·e des acteur·rice·s (participant·e·s, intervenant·e·s, etc.).

LA MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

La Maison de la Musique Contemporaine (MMC) a pour mission la valorisation et la promotion de la musique contemporaine, l'accompagnement des professionnel·le·s ainsi que la médiation et la sensibilisation des publics. Elle s'engage aux côtés de tou·te·s les acteur·rice·s de la création musicale pour soutenir, promouvoir et favoriser son rayonnement.

La MMC produit et met à disposition des contenus didactiques et informationnels à destination de tous les publics notamment grâce à son fonds documentaire remarquable. C'est en s'appuyant sur des partenaires culturels, médias et sur une stratégie digitale que la MMC tend à diffuser ce répertoire au-delà des limites du domaine musical et à lui donner plus de visibilité.

Aujourd'hui, la MMC déploie plusieurs dispositifs d'aide financière destinés à des structures de production et de diffusion (ensembles instrumentaux et vocaux, compagnies, collectifs d'artistes, festivals, lieux...), à des projets musicaux ou pluridisciplinaires proposant des formes innovantes, à des académies, stages, ateliers et workshops s'inscrivant dans une logique d'insertion professionnelle, et au financement de projets vidéo et phonographiques.

Par sa mission de conseil et d'observation, la MMC a également à cœur d'accompagner les professionnel·le·s à toutes les étapes de développement de leurs projets tant dans la structuration, la médiation ou encore la communication.

La MMC pilote un dispositif de médiation d'envergure nationale : les SuperPhoniques (ex-Grand Prix Lycéen des Compositeurs) qui sensibilisent plus de 4 500 lycéen·ne·s et collégien·ne·s à la musique contemporaine sur l'ensemble du territoire national. Chaque année la MMC passe commande d'une pièce à chaque compositeur·rice·s lauréat·e·s. Ces œuvres sont créées en partenariat avec des institutions musicales.

En parallèle, la MMC propose des actions de médiation (rencontres avec les artistes, présentations de concerts, conférences, projets de création, supports pédagogiques etc.) afin de sensibiliser les publics à ce répertoire sur des territoires bien identifiés. En 2021 est créée l'Académie de médiation, un programme de formation à la fois théorique et pratique ayant pour but d'accompagner les futur·e·s professionnel·le·s à la médiation du répertoire contemporain.

Créée à l'initiative du ministère de la Culture et de la Sacem, la MMC est dirigée par Estelle Lowry depuis le 15 juillet 2020. Elle est aujourd'hui composée d'une équipe de 17 personnes.

La MMC est soutenue par le ministère de la Culture, la Sacem, le Centre national de la musique (CNM), la Société des Éditeurs et Auteurs de Musique (SEAM), la Fondation Daniel et Nina Carasso, l'Adami, la Culture avec la copie privée, et la Chambre syndicale des Éditeurs de Musique de France (CEMF).

LE PHARE À LUCIOLES - LE M![LIEU]

Le Phare à Lucioles est la compagnie du musicien et compositeur Loïc Guénin, dédiée aux écritures contemporaines. Ses axes de travail s'articulent autour du son et de l'écoute, en relation avec les écosystèmes que nous habitons. Implantée depuis plus de quinze ans dans la commune de Sault (Vaucluse), elle porte, produit et diffuse ses propres créations aux échelles nationale et internationale et déploie une action forte et pérenne sur son territoire rural et isolé du Mont Ventoux.

Depuis 2018, Le Phare à Lucioles a installé ses bureaux au sein du milieu, un ancien collège du XIX^{ème} siècle situé au cœur du village de Sault. Après 2 ans de travaux de réhabilitation, celui-ci a officiellement ouvert ses portes pour cette saison 2025.

Une dizaine de spectacles vivants sont programmés, de nombreux·ses artistes internationaux·les y sont accueilli·e·s en résidence et de nombreuses actions de partage avec toutes et tous y sont organisées.

Il s'agit là d'un véritable laboratoire, un pôle de ressources et d'actions en faveur des musiques de création, des artistes, de l'écoute et du partage. Le milieu est un lieu pensé par les artistes, pour les artistes, en relation permanente avec les habitant·es, les commerçant·es et les publics.

La compagnie Le Phare à Lucioles est conventionnée par le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur). Elle reçoit le soutien du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (programme LEADER), de la Région Sud, du Département du Vaucluse, de la Communauté de Communes Ventoux-Sud, de la Commune de Sault, de la SACEM, du Centre National de la Musique, de l'Institut Français, du Département des Bouches-du-Rhône, de la Maison de la Musique Contemporaine et de la SPEDIDAM. La compagnie est membre du réseau Futurs Composés.